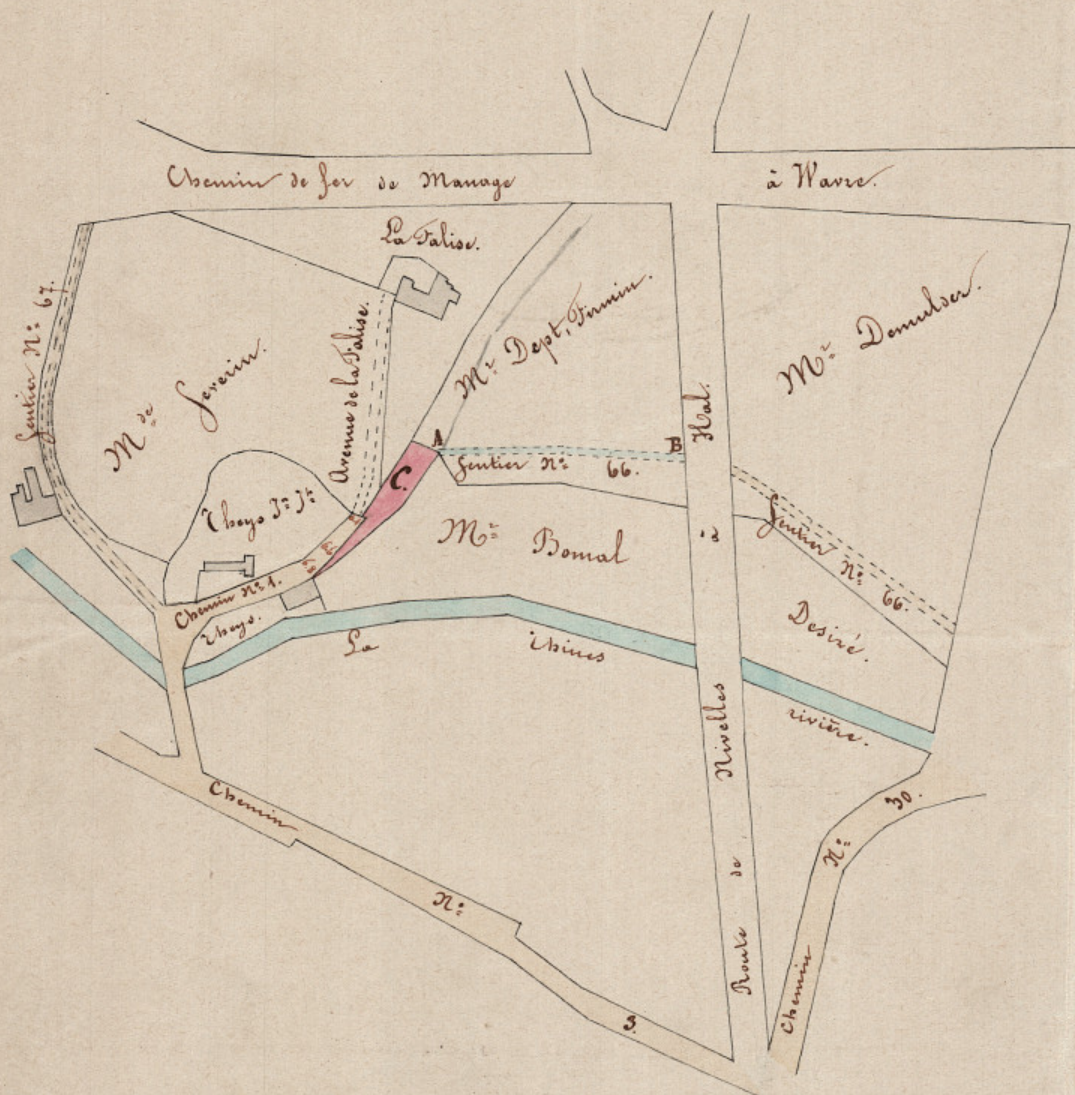


Ville de Nivelles.



Plan joint à une demande du Conseil communal de Nivelles de pouvoir supprimer la partie AB du sentier n. 66, et la partie C du chemin n. 1.

Légende.

- AB. Partie du sentier n. 66 à supprimer et contenant 1 are 40 centiares.
- C. Partie à supprimer du chemin n. 1 contenant 3 ares 2 centiares.

Duquel le Conseil Communal
 by séance le 27 avril 1855
 Le Bourgmestre
J. Habaut

Carte Conseil
 Secrétaire
Dorion

Certifié conforme à l'Atlas des chemins vicinaux
 de la ville de Nivelles.
 Nivelles, le 16 avril 1855.

C. Tomiaux ap. juré

Approuvé pour être annexé à
l'arrêté royal du 25 Juin 1831.

Le Ministre de l'Intérieur,

Signé De Decker

Pour Copie Conforme,

Le Secrétaire général
du Ministère de l'Intérieur.

E. Leveque



34713952